Le Conseil des Ministres s’est réuni le jeudi 6 décembre 2012, sous la présidence du Chef de l’Etat, Son Excellence Macky SALL.

Abordant le premier point de sacommunication, le Président de la République a réaffirmé son attachement àl'inclusion effective des compatriotes handicapés dans notre société.

Il a, à ce sujet, rappelé quec'est cela qui fonde sa détermination à faire de la protection des groupesvulnérables, une des priorités de son agenda pour un nouveau Sénégal, maiségalement son engagement à rétablir l'équité et la justice sociales entre tousles citoyens du pays.

Ainsi, au-delà de la volonté del'Etat de renforcer la dotation en appareillages divers pour les personnesvivant avec un handicap, le Président de la République a informé le Conseilqu'il tient à ce que des mesures à fort impact social et psychologique soientmises en œuvre dès le premier trimestre de l'année 2013.

Il a, à ce titre, invité le Premier Ministre àsoumettre, dans les meilleurs délais, les décrets d'application de la loid'orientation sociale qui vont assurer respectivement la mise en place d'unfonds d'appui des personnes vivant avec un handicap.

Par ailleurs, Le Président de laRépublique a également invité le Premier Ministre à faire prendre les mesuresappropriées pour l'aménagement du cadre de vie général afin que les transports,les édifices publics et les centres de loisirs soient accessibles aux personnesvivant avec un handicap.

Le Chef de l'Etat a également annoncé la tenue d'un conseil présidentiel sur lehandicap, dans le premier semestre de l'année 2013.
S'agissant du travail gouvernemental, le Président de la République a informéle Conseil qu'il avait reçu du Premier Ministre, le tableau de bord de suivi desdirectives présidentielles arrêtées au 22 Octobre 2012. L'examen de cedocument, a indiqué le Chef de l'Etat, lui a permis de noter que sur un totalde 1434 directives, 515 sont réalisées, 464 en cours d'exécution et 455 nonexécutées.

Il a donné des instructions au Premier Ministre pour qu'il adresse à chaqueministre le tableau de suivi le concernant, afin qu'y soient apportés lescorrections requises.

Le Président de la République a,par ailleurs, informé le Conseil de l'ouverture du sixième sommet Africités,regroupant les maires du continent africain, les Cités Unies et Gouvernementslocaux (CGLU), qu'il a présidée le mardi 06 Décembre, au King Fahd Palace.

Le Chef de l'Etat a souligné àcette occasion qu'il a fait de la territorialisation des politiques publiques,l'une des bases du renouveau de l'action publique dans notre

pays ; en parfaitecohérence avec la grande réforme territoriale qu'il a lancée. Cette réformedevra consacrer de nouvelles dynamiques territoriales.

Le Chef de l'Etat a ainsi invité le PremierMinistre à instituer une Conférence Nationale des Exécutifs (CNE), comme outilpartenarial privilégié entre l'Etat et les acteurs territoriaux.

S'agissant spécifiquement des relationsfinancières entre l'Etat et ces acteurs territoriaux, il a demandé au PremierMinistre d'envisager, dans le cadre de l'acte 3 de la décentralisation deprendre les mesures ci-après :

Créer d'abord un comité national pour les finances locales qui aura pourmission de défendre les intérêts des collectivités territoriales sur les plansfinancier et budgétaire, ainsi que celle d'harmoniser Les points de vue entrecelles-ci et l'État.

Instituer ensuite une Commissionconsultative d'évaluation des charges qui aura pour mission le contrôle de lacompensation financière allouée par l'État, en contrepartie des transferts decompétences. Cette commission devra, dès lors, veiller à l'exacte adéquationentre les charges et les ressources transférées.

Evoquant la profanation del'Eglise des Parcelles assainies, le Président s'en est vivement ému et a donnédes instructions au Gouvernement pour que les auteurs de ces actes criminelssoient recherchés et punis à la mesure de leur forfait. Le Conseil desministres a condamné de tels actes.

Enfin, Le Président de la république a informé le Conseil des différentesaudiences qu'il a accordées à des personnalités de haut rang en visite auSénégal. Il s'agit notamment de :

- Monsieur Akihiko Tanaka,Président de l'Agence Japonaise de Coopération (JICA),
- Messieurs Bertrand DELANOE, Jean Claude GAUDIN et Ahmed Ould HAMZA,respectivement Maires de Paris et de Marseille et Président de la CommunautéUrbaine de Nouakchott.

A la suite du Chef de l'Etat, le Premier Ministre a fait une communication danslaquelle il a rendu compte de sa visite officielle en Turquie. Il a ainsiinformé le Conseil que dans le cadre du renforcement des relations decoopération entre les deux pays, un accord portant sur la suppression des visaspour les détenteurs de passeports diplomatiques et un second relatif à unprogramme d'échange entre les télévisions nationales turque et sénégalaise onété signés. Un accord de coopération militaire sera signé dans le courant dumois de décembre 2012, au cours d'une visite que le Ministre des Forces Arméeseffectuera en Turquie.

Le Premier Ministre a aussi informé le Conseilque le Premier Ministre Erdogan effectuera une visite officielle à Dakar enjanvier 2013.
Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait auConseil le compte rendu de la réunion de la 69 ème session du Sommet du Conseildes

Ministres de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CDEAO) qui aexaminé la crise malienne à la lumière du contenu du Rapport du SecrétaireGénéral des Nations Unies.

Il a aussi entretenu le Conseildu mémorandum par lequel la Commission de la CEDEAO a rendu compte de ladécision de créer de trois (03) nouveaux postes de Commissaire (Administrationgénérale et Conférence, Energie et Ressources hydrauliques, Industrie, Mines etPromotion du Secteur privé) auxquels s'ajoute le portefeuille « Développementhumain et Genre ».

Le Ministre de l'Hydraulique et del'Assainissement a présenté au Conseil un document de politique sectorielle quifait un état des lieux complet de l'Hydraulique et l'Assainissement et dessinede réelles perspectives pour ces deux secteurs.

La pertinence des donnéesprésentées dans le chapitre des réalisations effectives et en cours, de mêmeque la consistance des perspectives indiquées ont valu au Ministre les félicitationsdu Président de la République.

Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a informé le Conseil que leSénégal pourrait atteindre les objectifs assignés par les OMD à l'horizon 2015,pour ce qui est de l'accès à l'eau potable en milieu urbain. Il a par ailleursindiqué que pour ce qui concerne l'hydraulique rurale, en dépit des acquisnotables en la matière, il reste beaucoup à faire. Il a aussi préconisé la miseen œuvre d'un programme d'investissement pour 2025 en vue d'assurer l'alimentationen eau de Dakar, par la réalisation d'une nouvelle station à Keur Massar. Laréalisation d'une cinquantaine de forages est prévue pour 2013.

A ce sujet, le Président de laRépublique a invité le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement àrespecter l'équité, en évitant, dans l'affectation spatiale des ouvrages, defavoriser des régions déjà assez bien dotées, au détriment de certaines qui ensont peu pourvues.

Au titre des textes législatifset réglementaires le Conseil a examiné et adopté :

- Un projet de décret modifiant et complétant le décret n° 2010-1209 du 13septembre 2010 relatif à la loi n° 2008-41 du 20 août 2008 sur la Cryptologieau Sénégal.

- Un Projet de décret portantcréation et gestion du projet de la deuxième Université de Dakar.

- Un projet de décret portant création,organisation et fonctionnement de la Délégation générale pour l'organisation duXVème Sommet de la Francophonie à Dakar

- Un projet de décret déclarantférié, chômée et payée, la journée célébrant le Grand Magal de Touba édition2013

Le Conseil a pris les mesuresindividuelles suivantes :

Le Général de Corps d'Armée Abdoulaye FALL, est nommé, Ambassadeurextraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de SonExcellence Monsieur HU Jintao, Président de la République populaire de Chine,en remplacement du Général Papa Khalilou FALL

Monsieur Mame Baba CISSE, Conseiller des Affaires étrangères principal,matricule de solde 516 903/B, précédemment Ministre Conseiller à l'Ambassade duSénégal à Washington, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaireauprès de Sa Majesté Almu'tasimu Billahi Muhibbuddin Tuanku Alhaj Abdul Halim,Roi de Malaisie, avec résidence à Kuala Lumpur, en remplacement del'Ambassadeur Babacar DIOP, appelé à d'autres fonctions

MonsieurJacques Habib SY, Docteur en Communication, est nommé Délégué général pourl'Organisation du Sommet de la Francophonie.

MonsieurLamine GUEYE, Professeur titulaire des Universités, est nommé Recteur del'Université Gaston Berger de Saint-Louis, poste vacant.

MonsieurOumar GUEYE, Professeur titulaire des Universités, préalablementDirecteur de l'Ecole doctorale Physique, Chimie, Sciences de la Terre, estnommé Coordonnateur chargé de la gestion du projet de la deuxième Université deDakar.

Monsieur Alioune Badara DIOP, Diplômé en Management, est nommé Directeurgénéral de l'Office national de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) enremplacement de Monsieur Amadou Lamine DIENG

MonsieurAmadou Abdoul SY, Economiste, est nommé Directeur de l'Agence de Régulation desMarchés en remplacement de Monsieur Mbaye KEBE

MonsieurAmadou BOCOUM, Economiste du Développement agricole, est nommé Directeurgénéral de l'Office du Lac de Guiers, en remplacement de Monsieur Birane NdiayeDIEYE.

MonsieurEl Hadji Malick MBAYE, Matricule de solde 511 142/F, Planificateur,précédemment Directeur de l'Ecole nationale de Formation hôtelière ettouristique, est nommé Directeur des Etudes et de la Planification au Ministèredu Tourisme et des Loisirs, en remplacement de Monsieur Ousseynou DIENG appeléà d'autres fonctions.

MonsieurAmdy SENE, Matricule de solde 511 141/G, Aménagiste de classe exceptionnelle,précédemment Directeur de la Réglementation et de l'Encadrement touristique,est nommé Directeur de l'Ecole nationale de Formation hôtelière et touristique,en remplacement de Monsieur El Hadji Malick MBAYE, appelé à d'autres

fonctions

Revenir